

Motion 1678

Sensibiliser ou assister ? Pour une politique de sensibilisation aidant à lutter contre l'endettement des jeunes

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- que l'endettement des jeunes s'est accru de manière alarmante lors des quinze dernières années ;
- qu'un jeune adulte sur quatre, compris entre 18 et 25 ans, ne parvient pas à régler ses dettes ;
- que pour un tiers des jeunes adultes recourant à l'aide sociale la problématique principale est liée à l'endettement ;
- que les services sociaux font de plus en plus face à ce genre de problématique,

invite le Conseil d'Etat

- à initier une politique d'éducation, d'information et de sensibilisation destinée aux adolescents et aux jeunes adultes, en appui subsidiaire à l'éducation parentale ;
- à intégrer la thématique du budget et de l'endettement des jeunes, dans ses différentes dimensions, notamment fiscales, dans le cadre de l'instruction secondaire et professionnelle ;
- à élaborer un inventaire des institutions publiques et des associations luttant contre l'endettement des jeunes et d'en dégager une politique de prévention commune.